


**RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES
 D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ**
IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Laval	Date de l'élection 2019-11-24
---------------------------------	----------------------------------

Nom du parti Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers	Nom de l'agent officiel Maxime Rodrigue
--	--

ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Partie 1. Fonds électoral	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	8 000,00 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	0,00
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)	8 000,00 \$
Banque Nationale du Canada 761, Boul. Arthur Sauve, St-Eustache (Québec), J7R 4K3	1291628
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
Partie 2. Dépenses électorales	
1. Publicité (total A , section 1)	3 584,83 \$
2. Biens et services (total B , section 1)	1 367,20
3. Location de locaux (total C , section 1)	0,00
4. Voyages et repas (total D , section 1)	692,72
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)	5 644,75 \$
Parti 3. Réclamations contestées (section 4)	0,00 \$

Nom du parti
Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers

Section 1
État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Dépenses communes (section 2)							0,00
Les cafes Laurie	1	35,00				35,00	
Martin Alarie	2	86,23		86,23			
Jibril Akaboune LeFrancois-Reno-Depot	3	289,57		289,57			
Communication Graphique Denis	4	2 146,45	2 146,45				
Vincent Girard	5	379,42		379,42			
Mouvement Lavallois Parti regulier	6	33,97	33,97				
Sarah Philipps	7	793,33	793,33				
Marie-Claude Gervais	8	469,10				469,10	
Marie-Claude Gervais	9	81,21				81,21	
Sophia Dery	10	58,92		58,92			
Leno Assam	11	107,41				107,41	
Loic Bouffard Dumas	12	28,74		28,74			
Marie-Claude Gervais	13	426,91	426,91				
Ville de Laval	14	109,98	109,98				
Mouvement Lavallois Parti regulier	15	89,17					89,17
Bruny Surin	16	74,19	74,19				
Democratik	17	296,95		296,95			
Ville de Laval	18	165,28		165,28			
Marc Demers	19	62,09		62,09			
Somme partielle		5 733,92	3 584,83	1 367,20	0,00	692,72	89,17
Dépenses faites, non réclamées (section 3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL des dépenses		5 733,92	3 584,83	1 367,20	0,00	692,72	89,17
			A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti
Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers

Section 1 (suite)
État détaillé des dépenses

District (poste n°19)

Nom du poste : Marc-Aurèle-Fortin

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
1				35,00
2		86,23		
3		289,57		
4	2 146,45			
5		379,42		
6	33,97			
7	793,33			
8				469,10
9				81,21
10		58,92		
11				107,41
12		28,74		
13	426,91			
14	109,98			
16	74,19			
17		296,95		
18		165,28		
19		62,09		
	3 584,83	1 367,20	0,00	692,72
			Total du candidat	5 644,75
			Maximum permis	6 840,30

Nom du parti
Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers

Section 2
État détaillé des dépenses communes

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
-- Aucune dépense --							
TOTAL des dépenses communes (reporter à la section 1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti

Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers

Section 3

État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)
-- Aucune dépense faite, non réclamée --					
				** TOTAL	0,00

* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin

** Joindre un chèque en fidéicommiss fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

Section 4

État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)
-- Aucune réclamation contestée --				
			*** TOTAL	0,00

*** Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales

Nom du parti

Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers

DGE-1049.2-VF (05-03^{AW})Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492**Annexe 2****Sommaire des dépenses****électorales (mairie et arrondissements)**

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Mairie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Numéro du district ou du poste

Aucun arrondissement pour cette municipalité.

Signature et déclaration de l'agent officielJe, Maxime Rodrigue,

Prénom

Nom

domicilié au

195, rue de l'Anse-Pleureuse, Laval (Québec), H7Y 1V3

Adresse

agent officiel du parti politique autorisé

Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers

Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestés et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé les adjoints en vertu de l'article 385 de la Loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport, le cas échéant.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral ouvert (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2^e alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la section 4 du présent rapport.
4. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
5. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité avec l'article 466. Ces factures présentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
6. Toutes les dépenses électorales ont été engagées au prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, à l'exception du travail bénévole, une facture attestant de la valeur de tout bien ou service fourni à titre gratuit par un électeur est jointe au rapport.
7. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1^o au cours de la période électorale l'ont fait personnellement, volontairement et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
8. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.



Signature de l'agent officiel

le

21-02-2020

Date

Signature et déclaration de la ou du chef ~~intérimaire~~ **intérimaire** du parti

Je, MARC DEMERS,
Prénom Nom

chef intérimaire du parti politique autorisé MOUVEMENT LAVALLOIS - ÉMD,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles concernant les dépenses de campagne à la direction d'un parti.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à faire ou à autoriser des dépenses l'obligation de respecter ces règles.
3. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
4. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
5. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
6. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi électorale.



Signature de la ou du chef intérimaire du parti

, le

17-02-2020

Date

Signature et déclaration du chef de partiJe, Marc Demers,

Prénom

Nom

domicilié au

979, rue de Caracas, Laval (Québec), H7P 3T9,

Adresse

chef du parti politique autorisé

Mouvement lavallois - Équipe Marc Demers,

Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles concernant les dépenses électorales.
2. J'ai rappelé à l'agent officiel et à ses adjoints l'obligation de respecter ces règles.
3. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
4. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
5. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.
6. Je vous confirme qu'à ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



Signature du chef du parti

le

21-02-2020

Date

Votre rapport a été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez l'imprimer, le signer et le dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez le remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

1. Déclarations signées
2. Factures originales
3. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)